

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 19 (1962)

**Heft:** [8]

**Artikel:** Les places de football "tous temps"

**Autor:** Handloser, Ralph

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-996214>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les places de football «tous temps»

Ralph Handloser, Berne



Note de la rédaction. L'article ci-après est de la plume de l'ancien responsable de l'Office-conseil pour installations sportives de l'EFGS qui travaille, depuis une année, dans une importante entreprise de construction de places de sport de la capitale fédérale. Nous le remercions d'avoir bien voulu faire profiter encore nos lecteurs de sa grande expérience et de sa compétence en matière de constructions sportives. F. P.

Le football, quel merveilleux jeu ! Plus de 70 000 actifs<sup>1</sup> pratique dans notre pays, le sport du ballon rond. En ce qui concerne le nombre de terrains de jeu disponibles, nous ne pouvons nous baser que sur des estimations ; on compte avec, environ, 1 200 terrains de football, ce qui est manifestement trop peu.

A Zurich, par exemple, 14 à 15 équipes doivent se contenter d'un seul terrain pour leur entraînement et leurs matches. Il faut ajouter à cela que cette même place doit encore être à la disposition de l'enseignement complémentaire de la gymnastique scolaire et des sociétés sportives. Il ne fait pas de doute qu'à la suite d'une occupation aussi complète, une pelouse ne peut plus être entretenue correctement. Une pelouse exige un entretien soigneux, des périodes de repos répétées. La plupart des terrains de jeu de notre pays se caractérisent, à la suite d'une utilisation excessive, par la présence, devant les buts et dans la zone médiane, de places désherbées, poussiéreuses. En cas de sécheresse ces places deviennent dures et dangereuses et par temps pluvieux, elles sont boueuses, glissantes et peu favorables au jeu et au sport. On peut, par des mesures appropriées, combattre cette érosion, mais le travail exigé et les frais qui en résultent sont souvent si élevés que la plupart des communes et des sociétés ne peuvent les supporter.

Il convient de relever, en outre, que ces réparations ne durent pas très longtemps et qu'il faut les renouveler assez fréquemment. Dans tous les cas où plus d'une place de jeu est nécessaire, il paraît indiqué d'avoir, à côté du terrain principal, en gazon, un terrain d'entraînement ou de remplacement sous forme de place sèche. On dispose ainsi d'un terrain de jeu qui peut être utilisé en tous temps et d'une manière illimitée ; avec un éclairage adéquat, même jusque tard le soir. Ces installations d'entraînement devraient être, en outre, le plus simple possible afin que l'entretien et les frais puissent être réduits au minimum. Nous tenons à préciser ici qu'il ne s'agit pas de place sèche ou place gazonnée, mais de place sèche et place gazonnée.

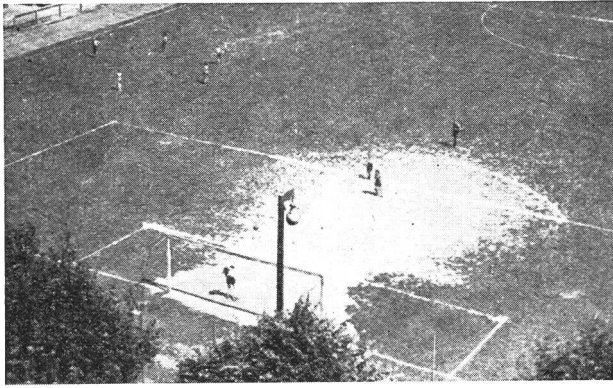
Les places de football à fond dur sont désignées, à l'étranger, comme « couvertures de remplacement du

gazon » ou places « tous temps » ; elles sont partout très appréciées. Les fonds en « Rotgrand »<sup>2</sup> et en « Aachener Rothe Erde »<sup>3</sup> ont tout particulièrement fait leurs preuves. Le dernier matériau est tout spécialement indiqué pour la construction de places de football « tous temps » ; on a fait, depuis de nombreuses années, d'excellentes expériences avec ce produit. Il semble, à première vue, qu'il ait l'inconvénient d'augmenter le risque d'accident et de blessures, en raison du jeu rapide que nous pratiquons. Cela n'est pas tout à fait exact. Sur la base d'enquêtes faites en Allemagne, il s'est avéré clairement que la probabilité d'accidents sur les places de football est en rapport direct avec la stabilité du joueur. En d'autres termes, le nombre d'accidents augmente sur les pelouses mouillées ou sur les terrains glissants.<sup>4</sup> L'élasticité revêt ici une importance secondaire et les éraflures de peau signalées occasionnellement sont généralement de nature bénigne. Par contre, la stabilité du joueur est meilleure, le contrôle de la balle plus sûr et le jeu plus rapide que sur les pelouses dont l'herbe croît irrégulièrement. Les experts en football ont reconnu explicitement que la technique de jeu se trouve également améliorée. En un mot, les places de football en terre battue ne présentent pratiquement que des avantages. Cette affirmation est confirmée par les faits. Pour ne citer qu'un exemple, en Hollande, au cours des neuf dernières années, plus de 80 places de football furent dotées du revêtement « Aachener Rothe Erde ».

Ce qui, dans notre pays, n'est encore considéré que comme une expérience, est, depuis longtemps déjà, une pratique courante à l'étranger. Et pourtant, pour reprendre l'exemple de la Hollande, la nature du sol et les conditions climatiques des Pays-Bas sont bien plus favorables au maintien du gazon que chez nous !

En remontant dans l'histoire des constructions sportives, on retrouve un parallèle analogue dans le sport du tennis. Le tennis en plein air n'était pratiqué, au début, que sur gazon (Lawn-tennis). De nos jours, le tennis sur gazon est une spécialité rare et l'on joue partout sur des revêtements durs.

Il serait faux de prétendre, sur la base de ce qui a été dit à ce sujet, que le football devrait être, de plus en plus, pratiqué sur les places « tous temps ». La solution du problème, comme nous l'avons déjà précisé, consiste à disposer, en plus du terrain principal, d'un terrain d'entraînement à sol dur. Si une installation d'éclairage est envisagée, c'est le terrain d'entraînement (place sèche) qu'il convient d'éclairer en premier lieu.



Une image familière sur une place de football à Berne...

Les matches de compétition, du moins ceux des ligues supérieures, doivent, comme par le passé, être disputés sur gazon, la place sèche pouvant, occasionnellement, servir comme place de remplacement. Il peut arriver, en effet, qu'à la suite de conditions atmosphériques particulièrement défavorables, la place gazonnée doive être considérée comme inabordable; il serait indiqué, dans un tel cas, de faire disputer la rencontre sur la place « tous temps », car l'on sait, par expérience, que le renvoi d'un match entraîne toujours de nombreuses complications.

Il est plus difficile de répondre à la question « Place gazonnée ou place sèche » lorsqu'un seul terrain de jeu entre en considération dans un complexe d'installations sportives. Dans nos conditions, nous croyons que, seuls dans les cas exceptionnels, une place sèche puisse entrer en considération. La question de l'occupation de la place et de son entretien doit être préalablement très soigneusement étudiée. Lors de l'aménagement d'une surface gazonnée, il faut bien se rendre compte qu'un entretien constant, répété et coûteux est inévitable. Le gazon doit être, tout d'abord tondu régulièrement, durant la forte période de croissance, tous les 4

... et au Tessin.



à 6 jours, plus tard, tous les 8 jours. Il est compréhensible qu'un tel travail ne peut s'effectuer qu'avec une machine de qualité à grand rendement (coût, environ Fr. 5 000.—). Puis, le gazon doit bénéficier de l'apport d'engrais appropriés qui lui fournissent les aliments absolument indispensables. Cette opération doit se renouveler 3 à 4 fois par année. Il faut compter, en outre, avec la lutte contre les mauvaises herbes ainsi qu'avec l'aération régulière du sol. Enfin, comme déjà dit, chaque gazon doit pouvoir bénéficier de périodes de repos pendant lesquelles il peut croître et se fortifier.

Ce programme minimum d'entretien doit être appliqué dès le début, si l'on ne veut pas avoir plus tard un terrain gazonné présentant les lacunes mentionnées au début de cet article et qui ne peut plus guère, de ce fait, être considéré comme tel.

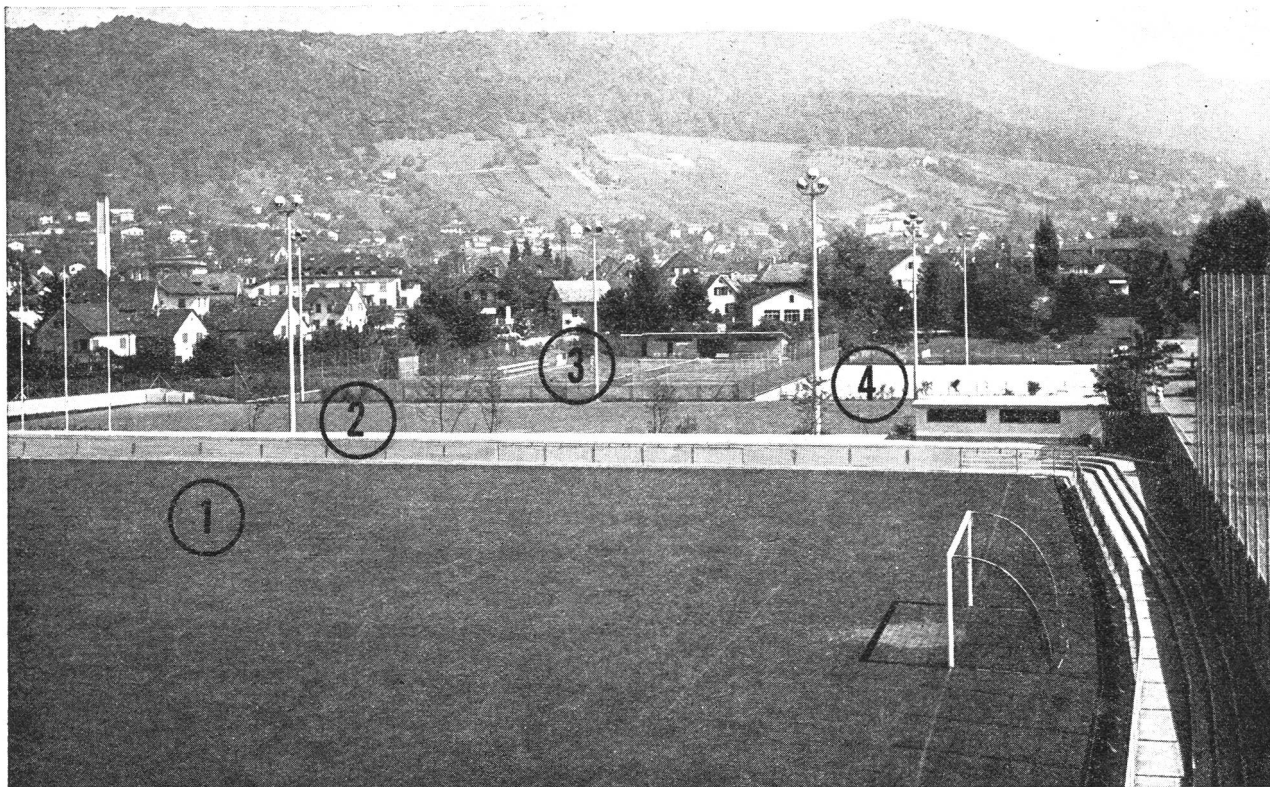
L'entretien des places revêtues de Rotgrand ou de Aachener Rothe Erde est beaucoup plus simple, même si des soins périodiques ne sauraient être totalement exclus. Il est indispensable que de tels revêtements soient régulièrement égalisés au moyen du grand balai. Il y a lieu aussi de les rouler occasionnellement avec un rouleau qui ne soit pas trop lourd, notamment lorsque le gel a « brisé » les matériaux. Mais dans l'ensemble l'entretien est beaucoup plus simple que celui des gazons<sup>5</sup> sans oublier que l'on dispose d'une place qui est pratiquement toujours utilisable. Et puis les engins et matériel d'entretien sont bon marché.

Il convient de relever également ici le seul gros désavantage des sols durs pour les terrains d'entraînement et de remplacement, à savoir le coût sensiblement plus élevé de la construction du fond. Dans le tableau comparatif ci-après, il est admis que les matériaux tels que gravier, chaux, sable et terre se trouvent à proximité et qu'il n'en résulte pas des frais de transport élevés. On n'a pas tenu compte des éventuels déplacements de terre, des travaux de nivellement, de drainage et de canalisation; ces travaux varient d'un cas à l'autre.

Tableau comparatif des prix au m<sup>2</sup>

	Gazon	Place sèche
Livraison et mise en place de 10 cm. gravier	1.20	1.20
Livraison et mise en place de 10 cm. de galets lavés		2.25
Livraison, mise en place de 5 cm. de scories	1.35	2.10
Répartition de 25 cm. de terre, y compris mélange de tourbe et sable	1.50	ment et roulage inclus nivellement
Application préalable d'engrais et nivellement de toute la surface	—0.50	
Semence, mélange spécial pour terrain de sport	1.—	
Entretien jusqu'à la 3 <sup>me</sup> coupe, y compris application totale des engrais	—0.15	
Application du revêtement spécial Aachener Rothe Erde		6.20
Supplément pour bordures en granit, calculé à		—0.70
<b>Total par m<sup>2</sup></b>	<b>5.70</b>	<b>12.45</b>

Pour assurer la qualité et la longévité d'une pelouse et respectivement d'une place sèche, ce n'est pas seulement la qualité du mélange de semence ou celle du revêtement qui est déterminante. Ce qui revêt une importance toute aussi grande, c'est l'exécution très soignée et selon toutes les règles de l'art de la sous-construction ainsi que la disposition de l'ensemble de l'installation. Que ce soit pour un revêtement ou pour un autre, il est avantageux de solliciter les conseils



Vue d'ensemble des installations sportives de Wettingen (AG). (P. Muzzolini, arch., Wettingen). 1 Terrain de jeu principal et place de compétition en gazon. 2 Place d'entraînement et de recharge avec revêtement « tous temps » en Aachener Rothe Erde et éclairage pour l'entraînement nocturne. 3 Courts de tennis. 4 Place pour patinage à roulettes.

d'une entreprise spécialisée. Pour les périodes de grande sécheresse, il est indispensable de disposer, dans les deux cas, d'une bonne installation d'arrosage afin de protéger le gazon contre le dépérissement et d'assurer au revêtement l'humidité nécessaire au maintien de sa cohésion et éviter aussi la formation de poussière.

Au cours des dernières années, les places suivantes de football furent construites selon le système « place sèche » : Emmenbrucke, Wettingen, Wetzikon, Oerlikon et partiellement aussi Förlibuck et Letzigrund à Zurich. Sont projetées, voire en exécution, celles de Allschwil, Birsfelden, Küsnacht (ZH), Lucerne, Schwytz. Comme je l'ai déjà relevé, la Hollande possède plus de 80 places sèches en « Aachener Erde » ; elle nous bat donc d'une belle longueur et il va falloir se hâter pour combler un tel retard !

Et comme dernier argument en faveur de la réalisation de places sèches de football, nous aimerions rappeler que la Suisse manque actuellement grandement de terrains de jeu. Le moment semble donc venu — du point de vue économique aussi — de disposer d'installations toujours prêtes à l'usage et n'entraînant qu'un minimum de frais d'entretien. Le prix très élevé des terrains parle également en faveur d'une occupation maximale de la surface des places de jeu, généralement assez restreinte.

Le Guide pour la construction, l'aménagement de halles et de places de gymnastique et de sport du Département militaire fédéral (Normes) exige pour les places de gymnastique et de sport, les jardins d'enfants, les installations de loisirs, les patinoires, les piscines (constructions non comprises) 6 m<sup>2</sup> de surface utilisable par habitant et pour les terrains de jeu seuls, 3 m<sup>2</sup>. Une comparaison avec ce qui existe en réalité est très éloquente :

Normes DMF.	3,00 m <sup>2</sup>	(exigences)
Berne . . . . .	0,75 m <sup>2</sup>	
Bâle . . . . .	1,05 m <sup>2</sup>	

Saint-Gall . . . . .	1,06 m <sup>2</sup>	
Lucerne . . . . .	1,52 m <sup>2</sup>	
Winterthour . . . . .	1,05 m <sup>2</sup>	effectivement disponible
Zurich . . . . .	1,10 m <sup>2</sup>	comme places de jeu.

Si l'on compare encore les exigences fédérales avec celles des normes des autres pays, il ressort clairement que le Département militaire fédéral a été très modeste :

Allemagne . . . . .	5,00 m <sup>2</sup>	
Suisse . . . . .	6,00 m <sup>2</sup>	
Suède . . . . .	7,00 m <sup>2</sup>	
Russie . . . . .	8,00 m <sup>2</sup>	
Angleterre . . . . .	12,00 m <sup>2</sup>	de surface de jeu utilisable,
Etats-Unis . . . . .	15,00 m <sup>2</sup>	par habitant.

Ces quelques considérations m'ont incité à rendre les communes, les sociétés et les personnes privées attentives aux nombreux avantages de ce que l'on a appelé les places de football « tous temps ».

#### Notices :

<sup>1</sup> 68 775 actifs, inclus les juniors et seniors, en 1960 selon la statistique de l'Association suisse de football. Il faut y ajouter encore les footballeurs de la Fédération des sports d'industrie et du Satus.

<sup>2</sup> Produit naturel fabriqué avec de la mollasse rouge.

<sup>3</sup> Scorie de fer provenant des anciens hauts-fourneaux pour la fonte de l'acier à Aachen. Les scories furent durant des décades amoncelées et recouvertes de terre. En raison de facteurs chimiques plus ou moins connus, le colline ainsi formée se chauffa intérieurement (processus de fusion endothermique) pour atteindre sous l'influence de l'air extérieur des températures de l'ordre de 400 à 500 degrés Celsius. Il en est résulté une transformation chimique des scories qui, de grises qu'elles étaient, devinrent rouges et respectivement rouge-brun.

<sup>4</sup> Le cas de Wetzikon (ZH) nécessite une précision. A la suite d'un drainage insuffisant et d'autres dispositions erronées, après chaque pluie importante, le terrain est inutilisable durant une longue période.

<sup>5</sup> Les raisons mentionnées ici en faveur des places à revêtement dur ne concernent pas les installations scolaires. Il n'était pas possible d'aborder cet aspect du problème dans le cadre de cet exposé.